

Jean-Jacques PASQUIER  
19 Clos des trolles  
74940 ANNECY-LE-VIEUX  
☎ 04.50.51.73.10  
☎ 06.84.98.25.85  
[courriel:jjpasquier@free.fr](mailto:courriel:jjpasquier@free.fr)

Monsieur le Maire  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs  
Les conseillers municipaux  
Place Gabriel Fauré  
BP 249  
74 940 ANNECY-LE-VIEUX CEDEX

**OBJET** : Question orale formulée par écrit

**N.Réf.** : ALV Conseil Municipal / 20110506\_QO\_AvenirLignesEnfouiesERDF.docx

Monsieur le Maire, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les conseillers municipaux.

Le budget investissement de la commune pour l'année 2011 est marqué notamment par la rénovation de la gendarmerie et l'enfouissement des réseaux électriques aériens.

Ce dernier point mené par le SYANE correspond à une attente de nos concitoyens et devrait en ce sens être apprécié de nombre d'entre eux. Il permet en effet de limiter la pollution visuelle pour les riverains de ces lignes et d'annihiler le problème des collisions de l'avifaune, point oublié jusqu'alors dans l'argumentaire, que vous ne manquerez pas de reprendre à l'avenir.

Cependant, ma question porte sur la constructibilité des terrains situés aujourd'hui sous ces lignes et qui peuvent constituer des corridors verts lorsqu'ils traversent des parties urbanisées, s'inscrivant de la sorte dans la logique développée par le PADD que nous avons voté.

Pouvez-vous donc m'indiquer quelles règles s'appliquent à ces terrains, qui ne sont a priori pas identifiés sur le document graphique, après rapide examen ?

Quelle est aussi votre politique vis à vis de ces terrains ?

En vous remerciant par avance de votre réponse détaillée.

Jean-Jacques Pasquier

